



Les débats du Club Conjoncture 94

Impacts de la crise internationale sur l'économie française

Faits marquants

La séance du Club Conjoncture du 21 novembre dernier, animée par Jean-Luc BIACABE, Directeur chargé de la prospective et de l'économie sectorielle à la CCIP, a été l'occasion de débattre sur la situation économique nationale et plus particulièrement du Val-de-Marne à l'heure où la crise financière internationale est à son paroxysme.

D'une manière générale, les entreprises, toutes catégories et tous secteurs confondus, ont connu des difficultés lors du dernier semestre 2008.

La crise financière actuelle impactant les activités et provoquant un climat économique morose n'est pas seulement en cause. En effet, l'économie française était d'ores et déjà en récession ou, du moins, connaissait un recul de l'activité avant même le début de cette crise en septembre dernier.

Les perspectives annoncées pour l'année 2009 ne sont guère optimistes puisqu'une dégradation de la situation économique se profile, en plus de la période difficile que traverse la France actuellement.

→ Retour sur les origines de la crise internationale

Le terme de crise doit être employé à sa juste valeur. En effet, une crise est structurelle et modifie les secteurs ainsi que les économies. A fin novembre, l'économie n'est pas globalement en crise mais est touchée par une période de récession à laquelle s'ajoute deux crises sectorielles : celle du secteur financier et celle du secteur automobile.

Le secteur financier mondial, mais aussi européen et français, affiche des pertes colossales et subit une recomposition profonde : une meilleure régulation, une recomposition du tissu avec, sans doute, plus de concentration des acteurs, un système de supervision par les banques centrales qui s'élargira à d'autres secteurs que le secteur bancaire, une révision des normes comptables...

Quant au secteur automobile, il rencontre bien plus qu'un simple ralentissement conjoncturel. Depuis plusieurs années, de nombreuses usines sont en sous-capacité. Aujourd'hui, ce secteur est probablement en surproduction et les constructeurs observent un accroissement important de leurs stocks entraînant l'arrêt de la production. Cela ne sera pas sans conséquences sur la production industrielle française puisque la construction automobile est une filière agrégeant de nombreux secteurs, souligne Jean-Luc Biacabe.

La situation actuelle n'est pas une « première ». Elle revient de façon récurrente puisqu'une phase d'expansion économique se termine souvent par un accident financier de par des comportements déraisonnables liés à une prise de risques continue et croissante. Une crise financière qui a pour origine une crise immobilière (*subprimes*) donne les résultats les plus catastrophiques. C'est bien cette situation qui touche le monde actuellement avec une

crise ayant commencé dans le secteur immobilier américain.

Plusieurs éléments ont été déclencheurs

Au-delà des *subprimes*, « ce qui se passait entre les Etats-Unis et la Chine n'était pas soutenable », selon Jean-Luc Biacabe avec le déficit américain et l'accumulation de réserves de change par les chinois. Le fonctionnement de fonds de *private equity* ou des *hedge funds*, qui sont des acteurs non régulés et non contrôlés de plus en plus importants déstabilise également le système financier.

« Le véritable facteur déclenchant de la crise financière remonte au 15 septembre dernier, lorsque les Etats-Unis ont décidé de laisser une banque faire faillite, Lehman Brothers », précise Jean-Luc Biacabe. Cette décision a bloqué le système bancaire mondial et seule la réunion du sommet européen à l'Elysée du 12 octobre dernier a permis au système de se remettre en marche progressivement. Mais c'est avec l'initiative des britanniques, où les Etats ont décidé de rentrer dans le capital des banques et d'apporter des garanties sur les dépôts et sur les échanges interbancaires, que le système a recommencé à fonctionner.

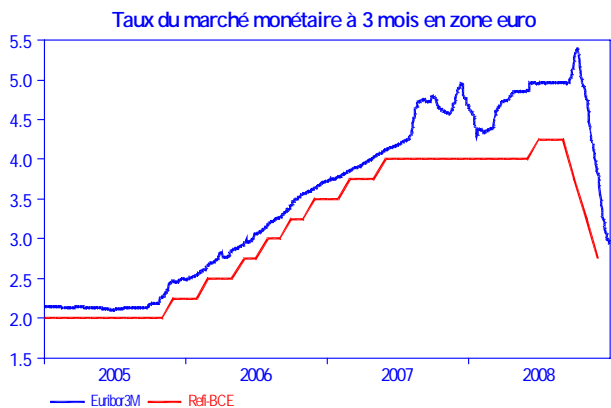
Quelles sont les prévisions ?

L'excès de liquidités dans l'économie mondiale représente l'une des principales causes de la crise financière.

Aujourd'hui, le scénario en « V », à savoir une profonde plongée suivie d'un fort rebond, est certainement la situation la plus probable à l'horizon des quinze prochains mois, espère Jean-Luc Biacabe.

Des pertes colossales au sein du système bancaire international sont annoncées sur une bonne partie de

l'année 2009. Toutefois, le système bancaire se remet progressivement en marche. Pour preuve, la baisse du taux d'intérêt à trois mois sur le marché interbancaire européen. Ce taux doit se comparer au taux d'intervention de la banque centrale européenne. L'écart entre les deux taux constitue un bon indicateur de la crise bancaire. Cet écart se réduit progressivement indiquant que les banques se prêtent à nouveau entre elles.



Après les risques et l'arrêt total des prêts interbancaires, un climat de confiance commence à se rétablir entre les banques et un retour à la normale est progressivement constaté. Pour autant, une période de récession a débuté lors du quatrième trimestre 2008 et plusieurs mois, voire plusieurs années, seront certainement difficiles à passer avant de retrouver une situation de croissance.

→ La crise est-elle arrivée dans le Val-de-Marne ?

L'année 2008 correspond à une baisse de l'activité dans le Val-de-Marne mais différenciée selon les secteurs. Les secteurs du commerce de détail et des services de proximité se retrouvent ainsi en grande difficulté financière suite au ralentissement économique alors que le commerce de gros est en recul mais conserve une position solide.

« Plus de peur que de mal ! »

« Lors d'une rencontre avec une centaine de chefs d'entreprises innovantes réunis par OSEO, au siège de l'organisme à Maisons-Alfort, certains ont déclaré ne pas être touchés par la crise et affichaient même un réel optimisme pour l'année 2009 » selon Michel Camux, Préfet du Val-de-Marne. Des réponses plutôt inattendues mais encourageantes par rapport au contexte actuel.

Philippe Gabarra, Directeur de la Banque de France, souligne que « la semaine suivant le lancement du médiateur du crédit, dispositif mis en place pour prévenir les conséquences de la crise sur les PME, peu de dossiers concernaient le Val-de-Marne qui enregistrait même un nombre inférieur de dossiers comparé aux départements voisins ».

Pour autant, les résultats de la 33^e enquête de conjoncture réalisée en septembre dernier par Médiamétrie révèlent bien une inquiétude pour la majorité des chefs d'entreprises du Val-de-Marne

interrogés, lesquels s'attendent à une dégradation de la situation économique en 2009.

Cette conjoncture fragilise avant tout les petits établissements composant principalement le tissu économique du département.

→ Les effets de la crise au sein des activités : témoignages

ZOOM

Aymeric DULAUROY,
Responsable du service économique de la Fédération Française du Bâtiment Paris

La période de récession actuelle entraîne une insuffisance de commandes impactant directement les entrepreneurs (quelle que soit la taille de l'entreprise, toute profession confondue..) dont l'activité s'est largement détériorée au cours du troisième trimestre 2008. Cette situation ne semble pas s'inverser pour le moment.

En 2008, les diminutions de mises en chantier de logements sont estimées entre 1% et 5%. L'impact sur le chiffre d'affaires de la profession est certain : il sera en baisse de 2% en 2008 et certainement 2% en 2009.

Les promoteurs indiquent également un ralentissement de leur activité lié à des problèmes de demandes solvables, aux taux d'intérêts élevés et à un certain attentisme de leurs acquéreurs.

Pour se relever de cette période frileuse, le secteur du bâtiment attend beaucoup de la maîtrise d'ouvrage publique pour l'année 2009, du fait notamment de l'énorme besoin en matière de logements en Ile-de-France. Toutefois, de nombreux programmes dépendant de l'ANRU¹ n'obtiennent pas de financement alors qu'ils pourraient relancer l'activité.

Les perspectives 2009 ne sont pas non plus très optimistes sur le segment du non résidentiel neuf avec notamment une baisse des investissements et de la demande placée en immobilier d'entreprise.

Les seules prévisions positives proviennent du segment entretien avec notamment la mise aux normes de 800 000 logements sociaux en Ile-de-France découlant des programmes du Grenelle de l'environnement. Par ailleurs, la poursuite de la mise en œuvre du PDUIF² révisé relatif aux déplacements et à l'accessibilité devrait permettre de continuer à dynamiser les marchés en 2009.

Aujourd'hui la situation financière des entreprises reste difficile de par les délais de paiement très importants et les règlements de plus en plus tardifs. Cet assèchement de la trésorerie ne peut que s'aggraver dans un contexte de crise.

ZOOM

Sébastien ROUX,
Délégué Régional Sports et Logistique de France – Ile-de-France

Sébastien Roux rappelle que les difficultés rencontrées dans le secteur remontent à plusieurs années bien avant la crise actuelle. En cause, 3 principaux facteurs :

- ✓ une explosion des charges avec notamment l'augmentation du prix du pétrole depuis 2004, principale matière première utilisée dans le secteur ainsi que la hausse générale des salaires, au-delà de l'évolution du SMIC.
- ✓ un ralentissement des marchés, les activités de transport et de logistique étant directement liées à la consommation et plus généralement à l'économie.
- ✓ la crise financière ayant entraîné une grande réticence de la part des banques dans l'attribution de crédit aux entreprises.

Par ailleurs, les entreprises sont touchées par une chute des marges provoquée par une explosion des charges. En outre, une inquiétude supplémentaire émerge : celle de l'éco-redevance poids lourds. Celle-ci impliquera un taux approximatif de redevance de 20% du kilomètre en Ile-de-France. C'est une forte charge à supporter en plus de la période difficile à surmonter.

Une autre crainte réside dans la localisation des activités logistiques ou plutôt leur délocalisation. En effet, elles s'implantent sur des zones denses à proximité des emplois et des habitants. Au niveau francilien, les collectivités territoriales se lancent dans des plans de déplacements entraînant de nouvelles réglementations et proposant une localisation des activités logistiques aux franges de la région. Les effets en seraient néfastes tant pour les entreprises du secteur que pour l'environnement et l'emploi.

Les premiers signes de la crise :

- ✓ une augmentation des défaillances d'entreprises alarmantes (+30% de défaillances d'entreprises sur les trois premiers trimestres par rapport à 2007),
- ✓ un mouvement anormalement important de concentrations d'entreprises,
- ✓ un phénomène nouveau de mise en sauvegarde qui permet de suspendre pendant six mois les comptes de l'entreprise le temps qu'elle se réorganise. Mais qu'en est-il de leur avenir après ce délais ?

Les perspectives pour les mois à venir ne sont pas encourageantes puisque les carnets de commandes restent vides, affirme Sébastien Roux. Le problème de ce secteur est qu'il dépend directement de la situation économique. Les prévisions en matière de PIB n'étant pas bonnes, en plus de la hausse du chômage, le secteur risque de souffrir d'une baisse des flux logistiques au niveau régional.

« Jusqu'à la fin octobre, la crise n'a pas impacté de manière visible ou significative l'activité économique dans le domaine agroalimentaire des produits frais », explique Marc Spielrein.

Le budget de la consommation des ménages consacré à l'alimentation a nettement diminué depuis trois ans. La conséquence : une perte de 1 point chaque année dans le pourcentage du chiffre d'affaires.

Comme le prix du pétrole, le prix des produits alimentaires de grande commodité, tel que le blé, a considérablement diminué à la fin 2007-début 2008.

Depuis le printemps 2008, le prix des produits frais connaît également une baisse mais masquée par l'évolution du prix des fruits durant l'été dernier. Cette tendance à la baisse a permis de redonner du pouvoir d'achats aux ménages. Néanmoins, la presse et l'opinion publique ne le perçoivent pas encore, selon Marc Spielrein.

➔ Quels leviers mettre en place face à cette crise financière ?

En réponse à la crise, l'Etat français a réagi très rapidement avant même que l'économie soit au plus bas, déclare Michel CAMUX, Préfet du Val-de-Marne. Plusieurs mesures parmi d'autres ont ainsi été prises :

- ✓ garantir les échanges interbancaires à hauteur de 360 milliards d'euros permettant ainsi de refaire fonctionner le système pour que les banques puissent à nouveau jouer leur rôle auprès des entreprises.
- ✓ mettre en place un plan au service des PME avec 22 milliards d'euros dégagés spécialement pour augmenter leur capacité de financement. Ainsi, 5 milliards d'euros ont été dédiés à OSEO, établissement public soutenant l'innovation et la croissance des PME, afin d'aider à l'investissement d'innovation et d'apporter une garantie sur les crédits court terme des banques. Cette dernière étant une mission inhabituelle pour OSEO.

Par ailleurs, la Banque européenne d'investissements propose de mettre sur le marché 30 milliards d'euros supplémentaires pour soutenir les PME dans toute l'Europe.

Le véritable problème des entreprises concerne la crise de liquidité. L'essentiel du crédit des entreprises est le crédit fournisseurs qui est bien plus important que les encours à moyen ou long terme auprès des banques. Cette dimension a bien été prise en compte par le gouvernement à la suite de remontées d'informations de la part des entreprises, souligne Michel Camux.

Le premier comité départemental de suivi, mis en place par la Préfecture du Val-de-Marne a permis de montrer que le nombre de défaillances et le nombre d'entreprises se heurtant à un refus de la part des banques sont assez

ZOOM

Marc SPIELREIN,
Président Directeur Général de la
SEMMARIS

limités pour le moment. Mais, par manque de confiance, les projets commencent à être mis en sommeil.

ZOOM

Philippe GABARRA
Directeur de la Banque de France

Les banques françaises ont subi des dépréciations d'actifs parfois considérables mais ont un atout : elles disposent d'une base solide, selon Philippe Gabarra.

En effet, elles possèdent des fonds propres très élevés bien au-delà des minima imposés. Elles continuent à faire des bénéfices et disposent de sources régulières de revenus. Malgré cela, l'incertitude de ces banques réside dans le fait de pouvoir trouver les ressources nécessaires sur le marché.

Suite à cette crise financière, la réaction du monde politique a été rapide. Autrefois orientées vers l'apport de liquidités, les interventions publiques visent dorénavant à soutenir le financement et les fonds propres des banques.

Les problèmes de liquidité demeurent encore importants mais le retour à la normale sur les marchés interbancaires est amorcé même s'il reste du chemin à parcourir.

Les perspectives à court terme ne sont pas favorables, les indicateurs illustrant une baisse générale de la confiance tant chez les consommateurs que chez les investisseurs. Toutefois, depuis quelques mois, les chocs pétrolier et alimentaire connaissent un renversement de situation impliquant une baisse des prix et surtout permettant un éventuel redémarrage de la consommation.

Sous cet angle, une reprise de la croissance pourrait s'annoncer dans le courant 2009.

de difficultés récurrentes, afin de pouvoir mieux cibler les actions de la CCIP 94.

A noter que ce dispositif a depuis été renforcé, la CCIP étant devenue l'un des tiers de confiance du Médiateur du crédit.

A suivre prochainement...

- ✘ Evolution de l'appareil commercial du Val-de-Marne
- ✘ Baromètre enquête conjoncturelle – questions départementales
- ✘ Panorama de la filière Image en 2007

Rappel des dernières publications

- ✘ Flash Eco n°14 « Créations d'établissements en 2007 », INSEE Créations 2007
- ✘ Flash Eco n°13 « Etablissements de plus de 200 salariés », SIRENE 2008
- ✘ Flash Eco n°12 « Emploi salarié privé 2007 », GARP 2007

La CCIP a mis en place un plan d'urgence pour aider les entreprises à traverser la crise.

Partant du constat que la plupart des entreprises n'est pas au fait du système de garantie que peut leur offrir OSEO, la CCIP a décidé d'agir rapidement, précise Christian Pépineau, Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Val-de-Marne.

Ainsi, l'objectif de la CCIP est, dans un premier temps, d'informer clairement les entreprises sur la situation et les mesures gouvernementales en passant par un numéro de téléphone unique pour Paris et la petite couronne. Le but est aussi de les accompagner individuellement dans leurs démarches, de leur communiquer les modalités d'accès à la garantie OSEO, de les aider à anticiper les difficultés et d'intervenir au cas le cas auprès des acteurs publics.

Enfin, l'initiation et la participation à un groupe d'observation sous l'égide du Préfet et la responsabilité du Trésorier Payeur Général permettra d'anticiper les problèmes pouvant toucher l'économie du département et de voir les secteurs les plus impactés ainsi que les types